Image not found or type unknown

Éloignement de l'enfant

Par **Maxime04**, le **03/06/2024** à **17:16**

Bonjour

J'ai ma fille en garde alternée. La maman a demandé la garde exclusive pour se rapprocher de son travail à 20kms. Cette audience a été ajournée et reportée en septembre prochain. Maintenant la maman décide de partir à 120 kms ce que me rapporte ma fille. Quel est le recours?

Merci par avance

Par **Marck.ESP**, le **03/06/2024** à **17:46**

Bienvenue sur LegaVox
Je suppose que le dossier est dans les mains du JAF.
Vous pouvez porter à sa connaissance cet élément nouveau, mais il faudrait d'abord en être sûr.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés